LES TISSUS NOUVEAUTÉS

Les fils fantaisie qui sont mis en œuvre pour l'hiver consistent souvent en sabrans de tout genre. Il serait difficile d'imaginer un sabran dont on ne puisse trouver l'emploi dans l'échantillonnage actuel. Tous les fils retors à boutons durs, quels qu'ils soient sont en vogue. Aussi bien ceux dont les boutons sont minuscules, que ceux qui en présentent de très gros. De même, les boutons sont indifféremment clairsemés ou très drus. Enfin le sabran est tantôt de nuance unie, tantôt à boutons blancs sur fil couleur ou noir, d'autres fois encore le fil est jaspé ou multicolore. Le bouton peut aussi être court et dur ou allongé et plus souple. Certains fils comportent de gros boutons ronds de la forme et de la dimension d'un pois ou plus petits et qu'on s'arrange pour faire ressortir complètement hors de l'étoffe.

Les nuances dans lesquelles sont teints les fils qui composent ces sabrans sont forts diverses suivant la destination que doit recevoir le fil. On trouve des sabrans dont la ou les nuances sont sourdes et rompues. D'autres, au contraire, unis ou multicolores, comportent des couleurs très vives.. Ces derniers sont destinés à être mêlés avec des fils du même genre dans des tissus armurés en toile ou en petits granités, et en tout cas très liés, de sorte que les fils de couleur dont ils sont formés se juxtaposent par petites touches et que les colorations s'éteignent l'une par l'autre.

Les fils sabrans sont tellement travaillés qu'on ne fait pour ainsi dire que cela en fils fantaisie. Nous ne rangeons pas sous ce titre les divers genres de cardés couleur de nuance mélangée en jarrés, de poils brillants, etc..., qui sont devenus tellement courants qu'on les considère presque comme des fils unis, au même titre que les vigoureux ou que les mélangés et jaspés pour draperie. Parmi tous ces fils cardés, dont beaucoup sont d'ailleurs reproduits en peignés ou nuxtes, il n'y a à retenir que les fils à très petits boutons, semés drus. Ces fils sont tantôt monochromes, tantôt multicolores et dans ce dernier cas font souvent partie des fils à nuances vives que nous mentionnons plus haut. Ce qu'on recherche dans ces fils à petits boutons, c'est moins l'effet de bourretto, de mouche de couleur posée sur un fond, que l'irrégularité du fil. C'est surtout cela que l'on veut : un fil criblé de petites grossesses, de manière que les étoffes qu'on produit avec, sont d'aspect essentiellement irrégulier. Si le fil est multicolore, la surface de ces tissus n'est qu'une juxtaposition irrégulière de petites touches colorées. Quand la nuance du fil est unie, l'étoffe est néanmoins d'un d'un aspect très embrouillé, d'autant que le bouton et le fil sont rarement de nuances exactement semblables, mais, intentionnellement, sont un peu différentes. On fait par exemple un fil bleu avec des boutons mauves.

Une nouveauté intéressante que nous devons signaler, ce sont les sabrans à fils métalliques. Ils sont composés à la fois de fils ordinaires et de fils de métal, de nuance dorée ou argentée. Tantôt le fil métallique fait le bouton et tantôt il court en jaspé dans le fil de fond, le bouton étant en laine, mer crisé ou soie. On échantillonne même des tissus façonnés à pois ou petits dessins dont les motifs sont en jaspé métal ou en fil métallique pur. Il serait difficile de prédire l'accueil qui est réservé à ces genres, mais il n'en sont pas moins curieux et bien dans le goût actuel.

Les étoffes fantaisie sont en général dans le même esprit que celles de l'hiver dernier ; beaucoup de genres foulés à carreaux moyens, composés presque exclusivement de fils mélangés de nuances différentes, avec assez rarement des coupures étroites en sabran. On fait aussi dans ce genre des tissus armurés en tressés, guilloché, etc., de très petits raccords et à effet peu fleuri, des combinaisons de côtes de bataviа en losanges opposés, par exemple. Ces genres armurés sont tissés, en chaîne et trame différant fort peu comme nuances. On combine les sabrans fantaisie en rayures et carreaux embrouillés de toutes sortes.

Les bas de robe qu'on a déjà échantillonnés les saisons précédentes sont repris pour l'hiver prochain.

A. W.

TOUS LES VERITABLES COURMETS mangent du Beurre d'Oostcamp, 13, rue du Bois et dans les dépôts. On porte à domicile. *Téléphone*, 604. 41177-5

Chronique Locale

ROUBAIX

NOS JARDINS PUBLICS. — Notre article de dimanche matin sur le projet de création de nouveaux squares nous vaut la lettre suivante qui renferme certains points intéressants :

Roubaix, le 28 décembre 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

J'ai lu l'article qui a trait à la création de squares dans divers quartiers de la Ville de Roubaix. Je ne critique nullement l'intention de nos édiles, mais voulez-vous bien me permettre de vous soumettre les observations suivantes pour les insérer dans votre estimable journal :

Je ne vois pas beaucoup d'avantage au point de vue de l'air qu'il y aura à transformer en square le boulevard Gambetta. L'air y circule aujourd'hui plus librement qu'il y circulera plus tard avec un square, qui ne fera que rabaisser la fumée des fabriques et la poussière du macadam, et dans un des endroits les plus bas de la Ville. A mon avis, quelques arbres servant d'abri suffiraient sur ces points. Ce qui serait beaucoup plus utile, ce serait la création d'un petit square ouvert au public, derrière la future mairie, chose facile à faire. Il faudrait aussi hâter la création de la ligne de tramway qui doit partir de la Grande-Place vers le jardin de Barbieux. Combien de mères prendraient ce tramway, si pour quelques sous, et sans avoir à les conduire par la main ou en voiturette, ces mamans pouvaient conduire les bebes jusqu'au magnifique jardin de la Ville.

D'autre part dans ce jardin, ou sur les côtés, où ne passent ni bicyclettes, ni voitures, ni automobiles, ne pourrait-on au grand air, créer des terrasses où nos enfants pourraient courir et s'ébattre sans danger? C'est très bien des jardins, mais cela coûte beaucoup d'entretien; il me semble qu'il y en a assez pour le moment, mais qu'il manque des terrains où l'on puisse jouer, courir et s'ébattre.

Ne pourrait-on disposer pour un tel usage certaines parties du jardin, construire une terrasse pour les parties de ballon, de paume, de tonpies, à l'abri de quelques rangées d'arbres? Peut-être pourrait-on construire un mur, pour le jeu de balle au mur.

Je vous soumets ces quelques réflexions dans l'intérêt général et vous serais reconnaissant de vouloir bien les soumettre à l'appréciation du public intéressé et des personnes compétentes de l'administration municipale.

Un ami du grand air.

La dernière idée émise par notre correspondant occasionnel nous semble excellente. On se plaint, depuis longtemps, à Roubaix, qu'il n'y ait point, dans notre magnifique promenade de Barbieux, un endroit où les enfants pourraient se rouler à leur aise sur l'herbe et jouer en toute liberté. Le jardin aurait alors un charme de plus qui serait très goûté des mères de famille.

UN BUSTE DE M. ALBERT MOTTE. — Nous lisons dans le *Figaro* :

« Denys Puech vient de terminer un très beau buste en marbre légèrement patiné de bistre, dont l'histoire est très simple, mais mérite d'être citée.

» Ce buste est celui de M. Albert Motte, le grand industriel, et il est offert à ce dernier, pour fêter sa récente nomination dans la Légion d'honneur, par l'Union professionnelle des teinturiers-apprêteurs, qui considèrent ce patron comme le meilleur de leurs amis.

» Une plaque de cuivre scellée au bas du buste et gravée à la demande des teinturiers-apprêteurs, rappellera ce petit fait social qu'il nous a paru intéressant de signaler. »

BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La Société pour l'étude pratique de la participation du personnel dans les bénéfices vient de faire don à la bibliothèque de la Chambre de commerce de Roubaix : 1. D'une collection de 24 volumes de son bulletin (1879 à 1902) ; 2. Du Guide pratique pour l'application de la participation aux bénéfices ; 3. D'un volume de monographies intitulé : « Les applications de la participation aux bénéfices ».

Ces ouvrages sont tenus à la disposition de ceux qui voudraient les consulter.

LA TOMBOLA DES SAUVETEURS DU NORD. — Le tirage de cette tombola est fixé officiellement au dimanche 28 février. M. Paul Watine, président de la section de Roubaix, nous prie de recommander à nos lecteurs cette tombola. Nous le faisons d'autant plus volontiers, qu'en y prenant part, ils feront certainement une bonne action et si la chance les favorise, ils feront une bonne affaire, puisqu'avec vingt-cinq centimes, on peut gagner le gros lot, qui est de cinq mille francs en espèces.

On peut encore se procurer des billets dans tous les débits de tabac de Roubaix et des environs et chez M. Tillet, trésorier de la section-roubaisienne, 134, rue de Lille.

A LA DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Une assemblée générale s'est tenue hier. M. Faidherbe, président, ouvre la séance à 4 heures. 273 sociétaires sont représentés à la réunion. M. le Président, après avoir excusé M. Joseph Wibaux, président d'honneur, résume les divers événements de l'année 1903. Après avoir fait l'historique de la fête du 11 octobre, il remercie la municipalité de la subvention votée au profit des sociétaires de la section. La somme votée venant en déduction de la cotisation, celle-ci sera diminuée pendant un mois de 1904.

M. Parez, trésorier, donne lecture du rapport résumant la situation de la section qui comprend actuellement 1.152 livrets et une encaisse de 118 fr. 20 particulière à la section, destinée à la propagande, et au paiment des cotisations d'enfants devenant orphelins.

Les élections pour le Comité donnent les résultats suivants: 273 votants: MM. Goethals, Vanneste, Wagnon, Gressier, sont élus pour 3 ans; M. Suremtyn, élu pour deux ans; M. Jules Ferlin, pour un an.

Des remerciements sont adressés à la presse locale. M. Faidherbe annonce que la recette mensuelle du Ravendi, aura lieu, chez M. Lasser, à la Cloche d'Or, place Saint-Jean-Baptiste. De plus, la Dotation n'a qu'un seul groupe de recette à l'Epeule, chez M. Deschamps, place d'Amiens. La séance est levée à 5 heures 30.

L'ŒUVRE DES CONFÉRENCES ET CATÉCHISMES, qui a son siège à Roubaix, 16, rue des Fabricants, et dont M. l'abbé Lemoine est le directeur, est essentiellement religieuse. Elle a pour but d'aider, dans les deux diocèses de Cambrai et d'Arras, tous les hommes d'œuvres et d'apostolat prêtres ou laïcs à donner plus d'intensité et plus d'attrait à l'enseignement religieux. Elle consiste surtout à mettre à la disposition de ses membres actifs des séries de clichés de projections, accompagnées de livrets explicatifs rédigés en vue de Conférences sur des sujets religieux ou moraux. Les sujets d'histoire ou de science qui y sont abordés, sont traités avant tout sous le rapport religieux et moral.

Encouragée et bénie par Mgr l'Archevêque de Cambrai et par Mgr l'Evêque d'Arras, l'œuvre est dirigée par un Comité qui se réunit au moins une fois l'an, à l'époque des retraites ecclésiastiques et qui est ainsi composé : M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, Roubaix, président; M. le chanoine Vassart, directeur de l'Institut Technique, Roubaix, vice-président; M. le chanoine Jourdain doyen de Denain; M. le chanoine Margerin, aumônier, à Cambrai; M. l'abbé Lamstaes, rue de Saint-Joseph, à Lille; M. l'abbé Panien, curé de Sous-le-Bois, Maubeuge; M. l'abbé Delannoy, directeur du Petit-Séminaire d'Hazebrouck; M. l'abbé Delattre, vicaire à Saint-Christophe, Tourcoing, secrétaire; M. l'abbé Herrengt, vicaire de Notre-Dame à Roubaix, trésorier; M. l'abbé Lemoine, 16, rue des Fabricants, Roubaix, directeur.

LES ÉTRENNES DES ÉBOUEURS. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Les éboueurs préviennent les habitants de la Ville de Roubaix qu'ils seront munis, pour faire leurs étrennes, d'une carte portant le cachet du chef de service. — M. LESCOUFFE. »

UN CAMBRIOLAGE, RUE DE FLANDRE. — Lundi matin, à sept heures, M. et Mme René Pruvost, marchands de lait, rue de Flandre, 158, étaient partis faire leur tournée. Quand ils revinrent, une heure plus tard, ils s'aperçurent avec stupéfaction que des malfaiteurs avaient pénétré chez eux en fracturant la porte d'entrée.

A l'intérieur de l'habitation, tout avait été bouleversé. Dans un meuble d'une chambre à coucher, les voleurs avaient enlevé plusieurs bijoux en or, montre, bagues et broches, ainsi qu'une dizaine de francs.

M. Prud'homme, commissaire de police du quatrième arrondissement, a été informé.

UN ACCIDENT DANS UN PEIGNAGE. — Un ouvrier débourreur du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, Emile Bouquet, âgé de 34 ans, demeurant rue Négrier, à Wattrelos, a reçu sur la jambe droite un sonimier en fer. Le membre a été fracturé.

M. le docteur Leplat, qui a examiné le blessé, lui a prescrit un repos de six semaines.

TOMBÉE DANS UN ESCALIER. — Lundi matin, Mme Adèle Gaillez, ménagère, âgée de 50 ans, demeurant rue des Parvenus, 7, est tombée dans l'escalier de son habitation. Dans sa chute, elle ne s'est fait, par bonheur, que de bénignes contusions à la paupière droite, ainsi que l'a constaté M. le docteur Godefroy. Néanmoins, elle a été admise à l'Hôtel-Dieu.

LES VOLS AU COMPTOIR. — Dimanche soir, vers six heures, des inconnus ont pénétré dans le magasin de Mme Leire, marchande de mercerie, rue du Tilleul, 257, et y ont volé plusieurs fichus d'une valeur de 100 francs. En apercevant les malfateurs qui s'enfuyaient, Mme Leire poussa des cris, ce qui leur fit abandonner leur butin afin d'aller plus vite. M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, a été informé de ce méfait.

—— Dans la soirée de dimanche, vers sept heures, un malfaiteur a profité de ce qu'il n'y avait personne dans le magasin de M. Jean Vandeneyvancke, épicier, rue de Lille, 107, pour y pénétrer et enlever le tiroir du comptoir contenant une trentaine de francs. La police a été informée.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR. — Un carreleur, Emile Bittscheidt, âgé de 37 ans, demeurant rue Galvani, 23, a été arrêté, dimanche, sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur.

EN VUE D'UNE EXTRADITION. — Sur la demande du Parquet de Louvain, les agents de sûreté Souffleet et Paris ont arrêté, lundi matin, rue du Cartigny, André Bosmans, journalier, âgé de 31 ans, demeurant à Wattrelos.

Cet individu, qui a été condamné le 8 août 1902, par le Tribunal correctionnel de Louvain, à un an de prison et 100 francs d'amende pour rébellion avec arme et coups à la police avec effusion de sang, a été écroué et sera dirigé mardi matin sur la maison d'arrêt de Lille, en attendant qu'il soit remis aux autorités de son pays.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Lundi matin, vers dix heures, le sous-brigadier de sûreté Cuvelier et l'agent Doutreligne ont arrêté au moment où il se disposait à sortir de l'Hôtel-Dieu, où il était en traitement, un manœuvre de maçon, J.-B. Delfosse, âgé de 24 ans, sans domicile connu.

Cet individu, qui se trouve sous le coup d'infraction à un arrêté d'expulsion, a été écroué au dépôt central.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'atelier de teinturerie-apprêt de M. Emile Roussel, un teinturier, Joseph Maes, 59 ans, rue du Fresnoy, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante. Vingt jours de repos. Docteur Lepers. — A la filature de coton de M. Etienne Motte et Cie, un bâcleur, Achille Castelain, 14 ans, Grande-Rue, à Wattrelos, s'est blessé au médius droit en nettoyant son métier. Huit jours de repos. Docteur Leplat. — Un homme de peine de la scierie mécanique de M. Georges Lebouecq, négociant en bois, Louis Hochedez, 39 ans, rue Franklin, s'est blessé aux reins en soulevant une pièce de bois. Huit jours de repos. Docteur Butruille. — A la brasserie de M. Georges Carré, rue de l'Ouest, un tonnelier, Théophile Vandekerkhove, 52 ans, rue de Naples, cour Decuyper, a été blessé à la jambe droite par un fût. Vingt-cinq jours de repos. Docteur Lepers. — Un bobineuse de M. Wibaux-Florin, fabricant, Florence Deneuville, 21 ans, rue Delespaul, a eu le médius gauche écrasé par les organes de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Picquet. — Un garçon de la boulangerie de l'*Union*, Jules Rigolle, 40 ans, rue des Champs, à Wattrelos, a reçu sur le pied gauche un panier qui l'a blessé. Dix jours de repos. Docteur Lerouge. — Une soigneuse de MM. Motte et Blanchot, filateurs, Uranie Tricot, 17 ans, rue Hécanger, s'est blessée au pouce droit en nettoyant son métier. Dix jours de repos. Docteur Godefroy.

TROUVAILLE. — La jeune Palmyre Berger, rue de Lannoy, cour Dufermont, 13, a trouvé, un livret d'Epargne du Travail.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — Nombre de portions distribuées dans la semaine du 21 au 27 décembre 1903: Grandes personnes, 2.064 ; enfants, 1.776 ; total, 3.840.

C'EST aux magnifiques volumes de la Collection in-4° Larousse, au *Nouveau Larousse illustré*, à *La Cuisine et la Table modernes*, à *La Chasse moderne*, à *La Pêche moderne*, que vont, entre tous les livres d'étrennes, les préférences du public, préférences bien justifiées par le luxe artistique et l'attrait sérieux de ces remarquables publications.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* et à la librairie Larousse, rue Montparnasse, Paris.

ENTERREMENTS DU MARDI 29 DÉCEMBRE. — Mme veuve Henri Chevel, née Eléonore Caparé, neuf heures et demie, église Saint-Martin. — M. J.-B. Gilèton, neuf heures, église Saint-Jean-Baptiste.

CROIX

NÉCROLOGIE. — Un des vétérans de la compagnie communale des sapeurs-pompiers, M. Amand Lecomte, sergent, vient de mourir à l'âge de 71 ans. M. Amand Lecomte était entré au corps des pompiers en 1870 et comptait donc 33 ans de services. En 1900, il avait été décoré de la médaille d'honneur. Ses funérailles auront lieu demain mercredi, à neuf heures, en l'église Saint-Martin.

LE NOUVEL AN. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Comme les années précédentes, il n'y aura pas de réception à la Mairie, à l'occasion du nouvel An. »

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un vitrier, Jules Camus, 57 ans, demeurant rue de la Distillerie, 4 à Wattrelos, occupé au service de M. Cléty, peintre, rue du Collège, à Roubaix, s'est blessé au côté en soulevant une échelle. Huit à dix jours de repos. Docteur Dupré.

WASQUEHAL

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira à la Mairie demain mercredi, à huit heures du soir, en séance extraordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant: 1° Entretien des édifices communaux 1902 (Affaire Piravet); vote de crédit. — 2° Voirie: Aqueduc rue de la Brasserie, impasse Lavoisier, égout rue de Tourcoing; abandon de terrain et construction d'aqueduc rue de l'Alouette. — 3° Fixation des alignements du chemin d'intérêt commun 143, embranchement du Triez; avis du Conseil. — 4° Participation de la commune dans les dépenses de confection et d'expédition des plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun; vote de crédit. — 5° Plan du cimetière; vote d'un crédit. — 6° Pompiers de Tourcoing; indemnité. — 7° Huis-clos: Assistance; groupe scolaire du Capreau (demande de M. Picavet).

CUISINE POPULAIRE. — L'ouverture de la cuisine populaire aura lieu dimanche prochain 3 janvier.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Par arrêté préfectoral, M. Louis Détailleur est désigné pour représenter le Conseil municipal à la Commission de revision des listes électorales pour l'année 1904.

LANNOY

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le délégué désigné par la Préfecture est M. Charles Dansette, conseiller municipal.

TOUFFLERS

LES COMMISSAIRES-RÉPARTITEURS des contributions directes pour l'année 1904, sont, pour les résidents: MM. Louis Brunin, Paul Bort et Sévère Tricoit; — Suppléant: M. Léopold Fin.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Indépendamment des délégués nommés par le Conseil municipal, M. Paul Bont, brasseur et conseiller municipal, a été désigné, par le Préfet, comme délégué pour la revision des listes électorales.

LEERS

M. L'ABBE LEDUC est nommé vicaire à Cuadry. Il était à Leers depuis deux ans. Prêtre très bon et très zélé, M. Leduc s'était acquis l'estime générale de la population qui conservera de lui le meilleur souvenir.

HEM

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Des adjudications ont eu lieu, à la Mairie, lundi, à quatre heures, sous la présidence de M. H. Delecroix, maire, pour les fournitures en pain et charbon pour le Bureau de bienfaisance, pendant l'année 1904; ainsi que pour le charbon nécessaire aux écoles communales et à la Mairie. Pour cette dernière fourniture, la somme prévue aux cahiers des charges est de 600 fr.; pour le Bureau de bienfaisance, on prévoit: pour le pain, 3.500 fr.; pour le charbon, 1.500 francs.

1° Fournitures pour le Bureau de bienfaisance: Pain: Deux soumissionnaires: M. Adolphe Claisse, boulanger, à Hem, est adjudicataire, avec un rabais de quatre centimes et demi, sur le prix de la taxe officielle de Lille; — Charbon: Deux soumissionnaires: M. Delespaul, à Lys, est déclaré adjudicataire au prix de 2 fr. 24 les 100 kilos. —— Charbon pour les écoles et la Mairie: Trois soumissionnaires: M. Delespaul est adjudicataire au prix de 2 fr. 24 les 100 kilos.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — M. Denonne, membre du Bureau de bienfaisance, est désigné, par le Préfet, comme délégué pour la revision des listes électorales.

LYS

LA CLASSE 1903. — Les conscrits qui doivent prendre part au prochain tirage au sort, sont au nombre de quarante-quatre.

LA FRAUDE. — Les préposés de douane Ducrocq et Courrent, ont arrêté, à quatre cents mètres de la frontière: Florimond Richomme, 22 ans, peigneur, 361, rue du Tilleul, à Roubaix; Alfred Voet, 23 ans, manœuvre, 304, rue de Lannoy, et Emile-Mathyn, 16 ans, apprêteur, 97, rue de la Balance, à Roubaix, qui étaient porteurs, ensemble, de 6 kilos de café-vert, de provenance étrangère, d'une valeur de 18 francs. Tous trois ont été conduits à Lille.

ANNAPPES

LES FUNÉRAILLES DE M. AMAND DELBECQ, conseiller municipal, ont eu lieu lundi matin, à dix heures, en l'église paroissiale d'Annappes, au milieu d'une nombreuse assistance. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, à la Place, par M. l'abbé Figeo, curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par les frères du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jean-Baptiste Lestrez, adjoint au maire; Henri Picavet, Louis Chocquel et Clotaire Delannoy, conseillers municipaux. Derrière le cercueil, après la famille, marchait le Conseil municipal d'Annappes, M. le comte de Montalembert en tête.

Deux magnifiques couronnes précédaient le cercueil. L'une, portée par M. Jules Hespel, garde-champêtre de la commune, était offerte par le Conseil municipal; l'autre, par une société de « vingt », dont le défunt faisait partie.

Pendant la cérémonie, la *Philharmonique* d'Annappes a fait entendre plusieurs morceaux de circonstance. L'inhumation a eu lieu au cimetière communal. Aucun discours n'a été prononcé.

ASCQ

LES REPARTITEURS POUR 1904 sont MM. Jean-Baptiste Thieffry, Auguste Saintéger, Henri Dhellin, Hector Delattre, Charles Delebarre, Charles Torck.

CYSOING

LA LISTE DES REPARTITEURS des contributions directes pour la commune de Cysoing arrêtée par M. le Préfet, se compose de MM. Jean-Baptiste Delecourt-Pollet, Edmond Lefebvre, Valérie Masquelier, résidents; Henri Delecourt, à Bourghelles; Jean-Baptiste Bonduel, à Sainghin, non-résidents; Paul Delepoulle, François Geuns, Jules Rigant, suppléants résidents; M. Alfred Deffontaine, à Bouvines; M. Eugène Damide, à Louvil, suppléants non résidents.

MOUCHIN

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — *Un vieillard horriblement brûlé.* — La commune a été, dans la soirée de dimanche, mise en émoi à la suite d'un incendie qui, sans la promptitude des secours, aurait pu avoir de graves conséquences. Les dégâts sont peu importants, mais un domestique, un vieillard, a reçu d'horribles brûlures dont les suites seront sans doute mortelles.

La ferme de M. Léon Mathon, située au hameau de Beren vers Bachy, occupe plusieurs domestiques. L'un d'eux, Louis Lacquemont, âgé de 70 ans, originaire de Bachy, couche habituellement à l'écurie, afin de veiller sur les chevaux. Dimanche soir, il était rentré vers six heures et demie. Une demi-heure plus tard, Mme Mathon, la fermière, voulant s'assurer si Lacquemont était couché, se rendit à l'écurie. Là, un affreux spectacle s'étendait. L'écurie était en feu. Sur le sol, entouré par les flammes, gisait l'infortuné vieillard. Gardant son sang-froid, la fermière donne l'alarme. A ses cris, son mari s'empressa d'accourir avec plusieurs personnes qui se trouvaient en ce moment à la ferme. On s'empressa d'éteindre le foyer et de sauver l'infortuné vieillard qui, déjà, ne donnait plus signe de vie. Il se trouvait dans un état pitoyable; la chair de ses jambes était en lambeaux. M. le docteur Lecouffe, appelé en toute hâte, a donné ses soins au vieillard, ainsi que M. le curé de Mouchin. L'état de Lacquemont est très grave. On désespère de le sauver.

Pendant ce temps, les pompiers étaient arrivés sur les lieux du sinistre, mais leur concours en la circonstance était inutile. Des deux chevaux à l'écurie, un seul a été légèrement atteint par les flammes.

On croit que cet incendie doit être attribué à l'imprudence du malheureux domestique qui se serait endormi en fumant sa pipe.

BACHY

PROCES-VERBAL a été dressé par la gendarmerie de Cysoing à Adolphe Verrier, dit Cassette âgé de 36 ans, journalier à Bourghelles, pour avoir dressé des collets.

AGENDAS DE BUREAUX
pour 1904
EN VENTE à la librairie du *Journal de Roubaix*

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. Exécution rapide. 4

LA PUBLICITÉ
Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise ; mais elle dure....
Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin...
L'avis fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

LES NOUVEAUX TARIFS DES TRAMWAYS

La Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing vient de faire afficher les nouveaux tarifs qui seront mis en vigueur, vendredi prochain, 1er janvier. Seuls, les prix des billets sont changés et réduits dans de notables proportions, ainsi que nous l'avons déjà indiqué. Quant aux abonnements, rien n'y sera changé jusqu'à la mise en exploitation des lignes nouvelles qui seront prochainement construites. Voici ces tarifs :

RÉSEAU DE ROUBAIX

Billets simples. — Ligne n° 1 : 1re section. Lettre D. — De la Grande-Place à la limite de Croix : 0.15 en 1re classe, 0.10 en 2e classe (places entières); 0.10 en 1re classe, et 0.05 en 2e classe (demi-places).

Ligne n° 1 : 2e section. Lettre A. — De l'Union à la Grande-Place de Roubaix : 0.15 en 1re classe ; 0.10 en 2e classe (places entières); 0.10 en 1re classe, 0.05 en 2e classe (demi-places).

Ligne n° 1 bis : Lettre K. — De la Gare à la Fosse-aux-Chênes, 0.15, 0.10, 0.10 et 0.05.

Ligne n° 2 : Lettre B. — De la Grande-Place à la limite de Wattrelos, 0.15, 0.10, 0.10, 0.05 ; — de la Grande-Place à la place de Wattrelos, 0.20, 0.15, 0.10, 0.10 ; — de la Grande-Place à la Mackellerie, 0.15, 0.10, 0.10, 0.05 ; — de la Grande-Place à Mouveaux, 0.20, 0.15, 0.10, 0.10.

Ligne n° 3 : Lettre C. — De la Gare au bureau d'octroi, 0.15, 0.10, 0.10, 0.05 ; — de la Gare à la place de Lannoy, 0.20, 0.15, 0.10, 0.10.

Ligne n° 4 : Lettre H. — De la Gare de Roubaix à la Gare du Pile, 0.15, 0.10, 0.10, 0.05.

Ligne n° 5 : Lettre E. — De la limite de Tourcoing à la Grande-Place de Roubaix (par les boulevards), 0.15, 0.10, 0.10, 0.05.

Conditions d'application. — La taxe pour les parcours intermédiaire, c'est-à-dire ceux qui sont compris entre deux stationnements ou d'un stationnement au stationnement suivant, sera de 0 fr. 15 en 1re classe et de 0.10 en 2e classe. Pour chaque section suivante, il sera perçu pour les deux classes un supplément de 0 fr. 05 pour chaque section totale ou partielle. Aux stations de rencontre d'une ou plusieurs lignes en communication immédiate, les voyageurs qui continueraient par le plus prochain départ auront droit à la correspondance pour le parcours supplémentaire moyennant une surtaxe de 0.05 par chaque section totale ou partielle. La correspondance doit être réclamée en payant le prix de la place.

Billets d'aller et retour. — Ligne n° 1 : 2e section : Lettre A ; Ligne n° 5 : 2e section : Lettre E : de la Grande-Place de Roubaix à Tourcoing, 0.30 en 1re classe, 0.25 en 2e classe.

Ligne n° 1 bis : Lettre K : de la Gare à la Fosse-aux-Chênes, 0.25 et 0.15.

Ligne n° 2 : Lettre B. : de la Grande-Place de Roubaix à Wattrelos, 0.50 et 0.25 ; — de la Grande-Place de Roubaix à Mouveaux, 0.30 et 0.25.

Ligne n° 3 : Lettre C : de la Grande-Place de Roubaix à Lannoy, 0.30 et 0.25.

Ligne n° 4 : Lettre H : de la Gare de Roubaix à la Gare du Pile, 0.25 et 0.15.

Cartes d'abonnement. — 1° Abonnements au réseau entier de Roubaix (par mois), 10 fr. en 1re classe et 7 francs en 2 classe ; — 2° Abonnements de la Grande-Place de Roubaix à la Place de Tourcoing, 10 fr. et 7 francs ; — 3° Abonnements aux deux réseaux de Roubaix et de Tourcoing, 20 fr. et 14 fr. ; — 4° Abonnements à une seule ligne du réseau urbain, 5 fr. et 3 fr.

Les abonnements pris pour trois, six ou douze mois bénéficieront sur ces prix d'une réduction de 8, 12 et 20 pour cent.

Abonnements et billets d'ouvriers. — Chapitre 1er. — Cartes d'abonnement : Abonnements hebdomadaires de 2e classe valables quatre fois par jour ouvrable, soit deux fois à l'aller et au retour, 1 fr. 20 par semaine.

Chapitre II. — Billets : D'un point quelconque du réseau à un autre point du même réseau, 0.15 (aller et retour) ; 0.10 (billets simples) ; — d'un point quelconque du réseau à la Grande-Place de Tourcoing, 0.15, 0.10.

Conditions d'application. — Les billets d'ouvriers ne sont valables que pour les trains circulant, savoir : de cinq heures à huit heures du matin, de 11 h. 30 à 2 h. 50 et de 6 h. 30 à 8 h. 30 du soir. Les billets d'aller et retour ne sont plus délivrés à partir de 2 h. 30 ; ils donnent droit à un retour gratuit sur le même parcours et dans la même journée, retour qui pourra s'effectuer dans n'importe quel train.

RÉSEAU DE TOURCOING

N° 1. — *Billets simples.* — Ligne n° 1 : Lettre L : De la Gare des Francs à la Grande-Place : 0.15 en 1re classe, 0.10 en 2e classe (places entières) ; 0.10 en 1re classe et 0.05 en 2e classe (demi-places).

Ligne n° 3 : Lettre A. — De la Grande-Place à la limite de Roubaix, 0.15, 0.10 ; 0.10, 0.05.

Ligne n° 4 : Lettre E. — De la Grande-Place à l'octroi vers Roubaix, 0.15, 0.10 ; 0.10, 0.05.

Ligne n° 6 : Lettre F. — De la Grande-Place à la Croix-Rouge, 0.15, 0.10 ; 0.10, 0.05.

Ligne n° 6 : Lettre I. — De la Grande-Place au cimetière de Neuville, 0.15, 0.10 ; 0.10, 0.05.

N° 2. — *Billets d'aller et retour.* — Ligne n° 1 : Lettre L. — de la Gare des Francs à la Grande-Place, 0.25 en 1re classe et 0.15 en 2e classe.

Ligne n° 3 : Lettre A et Ligne n° 4 : Lettre E. — De la Grande-Place de Tourcoing à Roubaix, 0.30 et 0.25.

Ligne n° 5 : Lettre F. — De la Grande-Place à la Croix-Rouge, 0.25 et 0.15.

Ligne n° 6 : Lettre I. — De la Grande-Place au cimetière de Neuville, 0.25 et 0.15.

N° 3. — *Cartes d'abonnements.* — Chapitre Ier. — Abonnements ordinaires. — 1° Abonnements au réseau urbain (par mois), 10 fr. en 1re classe et 7 fr. en 2e cl. ; — 2° Abonnements de la Grande-Place de Tourcoing à la Grande-Place de Roubaix, 10 fr. et 7 fr. ; — 3° Abonnements aux deux réseaux de Roubaix et Tourcoing, 20 francs et 14 fr. ; — 4° Abonnements à une seule ligne du réseau urbain, 5 fr. et 3 fr.

N° 4. — *Abonnements et billets d'ouvriers.* — Chapitre Ier. — Cartes d'abonnement. — Abonnements hebdomadaires de 2e classe valables quatre fois par jour ouvrable, soit deux fois à l'aller et au retour, 1 fr. 20 par semaine.

Chapitre 2e. — Billets. — D'un point quelconque du réseau à un autre point du même réseau, 0 fr. 15 (aller et retour) ; 0.10 (billets simples). — D'un point quelconque du réseau à la Grande-Place de Roubaix, 0.15 et 0.10.

WATTRELOS

Coups de couteau. — *Entre mari et femme.* — Lundi, vers onze heures, le quartier de la rue des Champs était mis en émoi. Un sieur Legrand, habitant Roubaix, venait de porter à sa femme, qui demeure maisons Lefebvre, plusieurs coups de couteau. Legrand est alcoolique, et nous relations, il y a deux ans environ, une scène conjugale au cours de laquelle il tirait sur sa femme des coups de revolver... à blanc, heureusement. Le couteau dont Legrand s'est servi était très affilé et pouvait, dans une main plus ferme, devenir une arme mortelle. Mais, grâce aux libations, le coup fut faussé et Mme Legrand n'a été atteinte que d'estafilades à la tête: l'une des blessures, au crâne, mesure dix centimètres. Aucune d'elles ne met en danger les jours de la victime, à laquelle M. le docteur Dupré a prodigué ses soins. M. Buchart, commissaire de police, s'est rendu rue des Champs et a ouvert une enquête aussitôt. Legrand est en fuite, mais ne tardera sans doute pas à être arrêté. Il sera poursuivi pour coups et blessures.

LE MEURTRE DU SAPIN VERT. — Lundi après-midi, Desreumeaux, l'un des trois individus accusés du meurtre de Fleurquin, à Wattrelos, a été interrogé par M. Coupillaud, juge d'instruction. Desreumeaux déclare que dans cette affaire, il n'a été que simple spectateur et que ce sont les deux autres, Hanssens et Dhellemmes, qui ont fait le coup. On sait que Hanssens et Dhellemmes ont été conduits à Courtrai.

LES COURS MUNICIPAUX DE LANGUES VIVANTES. — Les cours municipaux, fondés il y a deux ans, à Wattrelos, commencent à donner des résultats sérieux. Beaucoup de jeunes gens, soucieux de leur avenir, s'y sont fait inscrire et les suivent régulièrement. Ils comprennent qu'à notre époque, il n'est plus possible de se faire